



## CONVOCATION D'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE

Comité Territorial  
du Rhône et de la Métropole de Lyon

Cette convocation s'adresse aux représentants des clubs désignés par leur comité directeur et aux membres du Comité Directeur du CTM de la FFME.

A ce titre, vous êtes cordialement invité(e) à participer à :

### L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU COMITE TERRITORIAL DU RHÔNE ET DE LA METROPOLE DE LYON DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE

**Le Jeudi 19 janvier 2017 à 19h30**

**Au siège du Comité  
2, Rue Stéphane Déchant  
69350 – LA MULATIERE**

**afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :**

- Présentation et approbation du rapport moral de la saison 2015/2016,
- Présentation et approbation des comptes de l'exercice du 01/10/2015 au 31/12/2016,
- Présentation et vote du budget de l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017,
- Montant de la part CT dans la licence FFME pour la saison 2017/2018,
- Election des membres du Comité directeur,
- Election du président et du bureau
- Election des représentants à l'Assemblée générale nationale 2017 de la FFME,
- Questions diverses.

**Nous clôturerons cette assemblée par un moment convivial.**

Si, en tant que représentant(e), vous ne pouvez venir, vous pouvez vous faire représenter. Le vote par procuration est autorisé à l'assemblée générale dans la limite de deux procurations par représentant au profit d'un autre représentant.

- Il faut être en possession d'un pouvoir (ci-joint)

Si votre structure n'est pas encore affiliée à la FFME pour la saison 2016/2017, votre affiliation doit être régularisée avant le 30 novembre 2016 pour pouvoir assister à l'Assemblée générale et participer aux votes.

**Les représentants des membres disposent d'un nombre de voix égal au nombre de licences délivrées, au 31 août de la saison précédente, au titre de leurs clubs ou établissements respectifs.**

Une réponse de votre part, concernant votre présence et votre candidature au comité directeur est nécessaire, de préférence par e-mail en utilisant les bulletins réponse ci-joint. **Attention : afin de pouvoir voter le jour de l'AG votre réponse doit nous parvenir avant le mercredi 11 janvier 2017**

**La présidente Corinne Soudan**

**Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade - Comité Territorial du Rhône et de la Métropole de Lyon**

2, rue Stéphane Déchant - 69350 - La Mulatière

Téléphone/Fax : 33 (0) 04 78 51 66 89 E-mail : [info.cd69@ffme.fr](mailto:info.cd69@ffme.fr) Site web : [www.ffme69.fr](http://www.ffme69.fr)

Association Loi 1901 agréée par le Ministère des Sports – Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A) et au Comité Départemental Olympique et Sportif (C.D.O.S) Rhône et Métropole de Lyon